

Composition du Conseil communal :

Mme LEBRUN Hélène, Bourgmestre-Présidente ;

Mmes et M. ROSIERE Ludivine, MAROT Etienne et LISSOIR Sandrine, Echevins ;

Monsieur RATY Guillaume, Président du CPAS ;

Mme et MM. ROUARD Didier, RONDIAT Hervé, LEDENT Pierre, ALEXANDRE Christian, ROUARD Nicolas, DECLAYE Pascale, HYAT Quentin, DAVIN Emmanuel, DARON Thierry et GODFRIN Geneviève Conseillers communaux ;

Mme SCAILLET Sabine, Directrice générale ff.

Séance du 19 novembre 2020

1. Procès-Verbal :

Approuve le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2020.

2. Information : approbation d'un règlement par l'autorité de tutelle

Prend connaissance de la décision du 21 octobre 2020 de Monsieur Christophe COLLIGNON, Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville, selon laquelle le règlement relatif à la redevance sur les potages et les repas servis dans les cantines scolaires communales (année scolaire 2020-2021) est approuvé.

3. Coût-vérité des déchets issus de l'activité usuelle des ménages – budget 2021

APPROUVE, à l'unanimité, le budget 2021 établissant le coût-vérité des déchets issus de l'activité usuelle des ménages au taux de couverture de 97,00 %.

4. Taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et des déchets y assimilés - Exercice 2021

ARRETE, par 7 « oui », 6 « non » et 2 « abstentions » la taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et des déchets y assimilés pour l'année 2021.

La taxe est fixée comme suit :

- 75,00 € par ménage composé d'une personne ;
- 130,00 € par ménage composé de deux ou plusieurs personnes ; par seconde résidence ; par maison de repos et/ou d'hébergement ; par nature de profession indépendante ou libérale ou pour toute activité commerciale ou industrielle ou de restauration et/ou d'hôtellerie.

Sacs gratuits : La taxe prévue à l'article 3 comprend, par redevable, la délivrance d'un rouleau de vingt sacs PMC et, au choix du redevable, soit un rouleau de dix sacs jaunes réglementaires de 60 litres pour les ordures ménagères brutes ou soit un rouleau de vingt sacs jaunes réglementaires de 30 litres pour les ordures ménagères brutes.

5. Fabrique d'Eglise de Custinne : modification budgétaire N°1 de l'exercice 2020

ARRETE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : La modification budgétaire n°1 de la Fabrique d'Eglise de Custinne pour l'exercice 2020, votée en séance du Conseil de fabrique de Custinne le 02 septembre 2020, est approuvée comme suit :

Recettes : Chapitre II – Recettes extraordinaires :

Article concerné	Intitulé de l'article	Ancien montant (€)	Nouveau montant (€)
R 25	Subside extraordinaire de la Commune	0,00	10.494,00

Dépenses : Chapitre II – Dépenses extraordinaires :

Article concerné	Intitulé de l'article	Ancien montant (€)	Nouveau montant (€)
D 58	Grosses réparations du presbytère	0,00	10.494,00

Le budget de l'exercice 2020 de la Fabrique d'Eglise de Custinne suite à la modification budgétaire n° 1 présente en définitive les résultats suivants :



Recettes ordinaires totales	21.006,02 €
• dont une intervention communale ordinaire de secours de :	10.156,60 €
Recettes extraordinaires totales	15.639,78 €
• dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	10.494,00 €
• dont un excédent présumé de l'exercice courant de :	5.145,78 €
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	3.933,00 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	22.218,80 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	10.494,00 €
• dont un déficit présumé de l'exercice courant de :	0,00 €
Recettes totales	36.645,80 €
Dépenses totales	36.645,80 €
Résultat budgétaire	0 €

6. Fabrique d'Eglise de Custinne : budget 2021

ARRETE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Le budget de la Fabrique d'Eglise de Custinne pour l'exercice 2021, voté en séance du Conseil de fabrique de Custinne le 02 septembre 2020, est approuvé.

7. Vote de la dotation communale à la Zone de Police Lesse et Lhomme - Exercice 2021

DECIDE, à l'unanimité, de voter la dotation de la Commune de Houyet à verser à la Zone de Police Lesse et Lhomme, pour l'exercice 2021, à la somme de **443.546,81 €**.

8. Acquisition de 6 ordinateurs portables - Approbation des conditions et du mode de passation – prise d'acte

DECIDE, à l'unanimité, de prendre acte de la décision du Collège communal du 20 octobre 2020 concernant l'approbation des conditions et de l'estimation (facture acceptée (marchés publics de faible montant)) du marché "Acquisition de 6 ordinateurs portables".

9. Travaux forestiers – Plantations automne 2020 - Approbation des conditions et du mode de passation

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "TRAVAUX FORESTIERS – Plantations automne 2020", établis par l'Administration communale de Houyet. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 20.000,00 € hors TVA ou 21.200,00 €, 6 % TVA comprise.

10. Relevé Topographique rue des Rêches Voies à Celles - choix de l'application de l'exception in house et conditions du marché

DECIDE, à l'unanimité, de recourir aux services de l'Intercommunale INASEP en application de l'exception dite « In House conjoint ».

11. Encadrement des mesures judiciaires alternatives – convention avec l'ASBL ALTER - remboursement des frais de fonctionnement

A l'unanimité, décide de conclure une convention entre l'ASBL ALTER et la Commune de Houyet



12. Modification par suppression d'un tronçon du sentier n°37 à Hérock : approbation.

Décide, à l'unanimité d'approuver la modification par suppression d'un tronçon ABCD du sentier n°37 à Hérock, conformément au plan dressé par Monsieur Jo Léonard, géomètre expert immobilier

13. Charte Eclairage public ORES ASSETS - Adhésion charte

DECIDE, à l'unanimité d'adhérer à la Charte Eclairage public proposée par l'intercommunale ORES ASSETS, pour ses besoins en matière d'entretien et de réparations des dégradations, destructions ou pannes constatées sur les luminaires, le câble d'éclairage public, les supports, crosses ou fixations, et ce au **1^{er} janvier 2021**

14. Intercommunales :

DECIDE d'approuver l'ordre du jour de diverses assemblées générales d'intercommunales.

15. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière - Ciergnon : avis

DECIDE, à l'unanimité de remettre un avis FAVORABLE au projet d'arrêté ministériel portant règlement complémentaire sur la police de la circulation routière relatif à la route de la Région Wallonne à Ciergnon pour la création d'une zone limitée à 70km/h ;

16. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière - Mesnil-Saint-Blaise : avis

DECIDE à l'unanimité de remettre un avis FAVORABLE au projet d'arrêté ministériel portant règlement complémentaire sur la police de la circulation routière relatif à la route de la Région Wallonne à Mesnil-Saint-Blaise pour l'implantation d'un passage pour piétons ;

17. Centre d'interprétation sur la vie locale : Demande de subvention CGT

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver le principe du travail d'aménagement du centre d'interprétation sur la vie locale à Houyet dans les bâtiments de l'ancienne gare ; de s'engager à prévoir la quote-part d'intervention financière communale à son budget ; de s'engager à maintenir l'affectation touristique de la subvention du CGT pendant un délai de 15 ans à partir du 1er janvier de l'année de liquidation totale de la subvention

18. Information - Parrainage du projet Glob'Act - Activation du marché de rénovations profondes et globales du bâti existant en Wallonie

Prend connaissance du parrainage de la commune de Houyet au projet Glob'Act mené par le Centre Scientifique et Technique de la Construction et la coopérative Corénove et visant une [activation du marché de rénovations profondes et globales du bâti existant en Wallonie](#).

19. Enseignement - Crise sanitaire COVID-19 - Fermeture des écoles communales

RATIFIE, à l'unanimité, la décision du Collège communal du 25 octobre 2020 décidant de fermer les écoles communales du 26 au 30 octobre 2020.

A huis clos, décide de prolonger les désignations du personnel ouvrier pour l'exercice de fonctions supérieures, désigne un conseiller en aménagement du territoire et urbanisme pour l'exercice 20214, désigne un conseiller en environnement pour l'exercice 2021, ratifie diverses désignations temporaires dans l'enseignement et désigne un candidat stagiaire au poste de Directeur Général.

